



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

LE DEPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES FRANÇAISES ET LATINES MÉDIÉVALES

met au concours deux postes à charge partielle de :

Chargé-e-s de cours en langue et littérature françaises médiévales (à 25 %)

Titre exigé et expérience professionnelle :

- Doctorat ès lettres portant sur la langue et la littérature françaises médiévales.
- faire état d'une expérience de l'enseignement universitaire.

Cahier des charges :

Deux heures hebdomadaires de cours ou de séminaire dans le domaine de la langue et de la littérature françaises médiévales.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2021.

Durée du mandat :

Art. 141 du règlement du personnel de l'Université de Genève : «Le chargé de cours est nommé pour une première période de 3 ans au maximum; la nomination est renouvelable pour des périodes successives de 3 ans au maximum».

Traitement :

Classe 23/00 à 23/22 (Frs 30'223.- à Frs 40'863.- par an à 25 %).

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

Les candidatures comportant :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae avec la liste des publications
- un exemplaire des trois publications jugées les plus significatives
- une photocopie des diplômes requis et autres diplômes éventuels

sont à envoyer avant le **28 février 2021** à l'adresse suivante :

Secrétariat du Département des langues et des littératures françaises et latines médiévales
Faculté des lettres
Université de Genève
Rue de Candolle 5
CH-1211 Genève 4

Prévoyance sociale :

Les enseignant(e)s de l'Université de Genève sont obligatoirement affilié(e)s à la Caisse de prévoyance CPEG de l'Etat de Genève

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.